



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

M.726

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

**MAINTENANCE:
CIRCUITS TÉLÉPHONIQUES INTERNATIONAUX**

**ORGANISATION DE LA MAINTENANCE
POUR LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE
INTERNATIONAL AUTOMATIQUE
ET SEMI-AUTOMATIQUE
ENTIÈREMENT NUMÉRIQUE**

Recommandation UIT-T M.726

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation M.726 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule IV.1 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

**ORGANISATION DE LA MAINTENANCE POUR LE SERVICE
TÉLÉPHONIQUE INTERNATIONAL AUTOMATIQUE ET
SEMI-AUTOMATIQUE ENTIÈREMENT NUMÉRIQUE**

L'organisation de la maintenance recommandée pour un service téléphonique international entièrement numérique est actuellement étudiée par la Commission d'études IV. La mise au point détaillée d'une telle organisation ne peut être entreprise avant que les Administrations aient acquis une expérience suffisante de l'exploitation et de la maintenance des systèmes de transmission et de commutation numériques, ces systèmes étant relativement peu nombreux dans le réseau international actuel. Cependant, se fondant sur les connaissances et l'expérience actuelles, la Commission d'études IV propose que l'organisation de la maintenance du service téléphonique international entièrement numérique soit fondée sur les principes et les concepts ci-après:

- il doit y avoir une évolution progressive de l'organisation actuelle de la maintenance (qui s'applique aux contextes analogiques et mixtes analogique/numérique) vers une organisation appropriée au réseau numérique. Le rythme de cette évolution correspondra à la rapidité d'introduction des systèmes numériques dans les réseaux internationaux et nationaux.

Il est reconnu, selon ce principe que, lors de la conversion du réseau analogique à un réseau numérique, l'organisation de la maintenance d'un centre international donné pourra s'appliquer aux circuits analogiques, aux circuits numériques et aux circuits mixtes, étant donné que les trois types peuvent aboutir à un même centre international;

- la méthode par «éléments» utilisée actuellement pour définir l'organisation de la maintenance dans les Recommandations M.710 à M.725, doit servir à définir l'organisation future de la maintenance.

On reconnaît, en envisageant d'adopter ce concept, que l'approche par éléments de maintenance permet de spécifier une organisation de la maintenance qui répond aux besoins de toutes les Administrations, quel que soit le nombre des circuits internationaux et des centres de commutation internationaux qu'elles exploitent.

Conformément à la pratique actuelle de la Commission d'études IV, les tendances nationales importantes en matière d'organisation de la maintenance (par exemple, la tendance à une centralisation accrue de la maintenance) devront être mentionnées, lorsqu'il y a lieu, dans les Recommandations de la série M.